

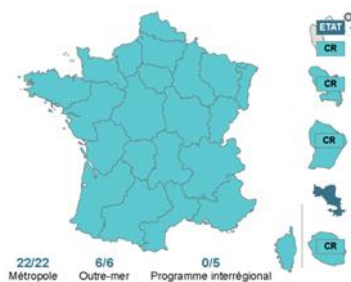


Objectif thématique 2 : Numérique et TIC

Analyse quantitative

Mars 2017

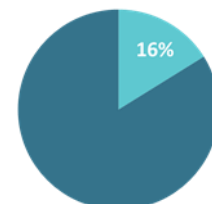
28 programmes opérationnels (PO) ont prévu de programmer des opérations au titre de l'OT2 « numérique et TIC »



Maquette (millions d'€)		Programmé (millions d'€)		Nombre d'opérations programmées
UE	CPN*	UE	CPN	
990	1 323	160	414	406
2 313		574		

*contrepartie nationale

- PO ayant prévu de programmer au titre de l'OT2
- PO ayant programmé au titre de l'OT2



Taux de programmation (UE) de l'OT 2

Priorités d'investissement (Pi) OT2 « Numérique - TIC »	Quelles régions ?		Part de la priorité d'investissement dans le montant UE en maquette de l'OT2	Montants programmés par priorité d'investissement	
	■ PO ayant prévu de programmer au titre de la Pi	■ PO ayant programmé au titre de la Pi		■ Montant UE maquette pour la période 2014-2020	■ Montant UE programmé au 31 mars 2017
2a. Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique.					
2b. Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC.					
2c. Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne.					

à noter ! Les taux de programmation des PO Basse-Normandie, Haute-Normandie, Auvergne et Picardie dépassent 50%

Source : autorités de gestion FEDER-FSE au 31 mars 2017 – hors coopération territoriale européenne.

Contact : mae@cget.gouv.fr – www.europe-en-france.gouv.fr



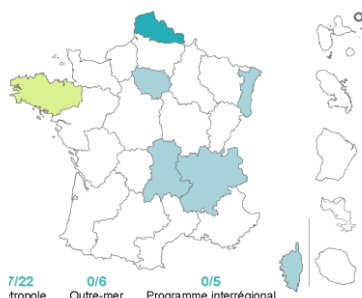
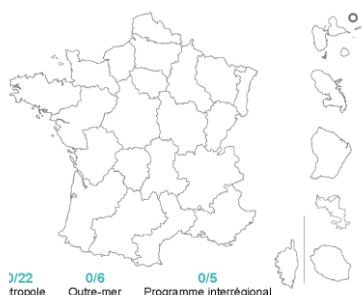
Les données présentées ci-dessous ont été extraites du système d'échange de données électroniques entre les États membres et la Commission européenne (Portail SFC). Il s'agit des informations transmises par les autorités de gestion au 31 décembre 2016, sur l'état d'avancement de la programmation FEDER-FSE 2014-2020, relevant de l'objectif « Investissement pour la croissance et l'emploi », au titre de l'OT2.

Quoi ?

Principaux domaines d'intervention¹ couverts par les opérations programmées au titre de l'OT 2

Domaine d'intervention	Nombre d'opérations	Montant (M€)*	Pourcentage du montant total programmé*
Réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale ; >/= 100 Mbps)	12 opérations	211M€*	62,7% du montant total programmé*
Réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale ; >/=30 Mbps)	7 opérations	79M€*	
Services et applications en matière d'inclusion en ligne, d'accessibilité en ligne, d'apprentissage en ligne, culture numérique	120 opérations	57M€*	

Comment ?



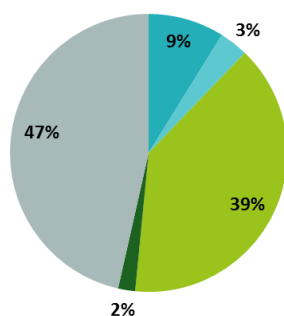
Forme de financement

Forme de financement	Nombre d'opérations	Montant (M€)*
Subvention non-remboursable	346 opérations	454M€*
Subvention remboursable	-	-
Capital-risque et fonds propre	-	-
Prêt	-	-
Garantie	-	-
Non-renseignée	-	-

Mécanisme d'application territorial

Mécanisme d'application territorial	Nombre d'opérations	Montant (M€)*
→ 53 opérations programmées dans le cadre d'approches territoriales intégrées pour un montant de 142,5M€*		
Initiatives de développement local menées par les acteurs locaux	31 opérations	117M€*
Investissement territorial intégré — dans le domaine urbain	10 opérations	10,5M€*
Investissement territorial intégré - autres	12 opérations	15M€*

Où ?



Montants programmés (UE+ CPN)

Type de territoire

Grandes zones urbaines (59 opérations / 40M€*)
Petites zones urbaines (33 opérations / 15M€*)
Zones rurales (32 opérations / 178M€*)
Zones de coopération macrorégionale (1 opérations / 9M€*)
Non-renseigné (200 opérations / 210M€*)

* Montant total programmé (UE + contrepartie nationale)

¹ **catégorie d'intervention** : nomenclature issue du [règlement d'exécution n°215/2014](#), spécifiant le type de projet sélectionné et utilisée pour les statistiques de l'UE.

Source : SFC (Commission européenne) au 31 décembre 2016. Cette analyse n'inclut pas la coopération territoriale européenne.